

Enquête Offre d'emploi et recrutement

1. Service producteur

DARES

2. Intitulé de l'enquête

Offre d'emploi et recrutement

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête vise à comprendre comment s'opère la confrontation de l'offre et de la demande d'emploi lors du processus de recrutement conduit par les entreprises du secteur privé. Cette offre peut se traduire par une mobilité interne ou par un recrutement externe, sur CDD, CDI, en contrat aidé (apprentissage...) ou non. Les recrutements d'intérimaire ne font pas partie du champ de l'enquête, l'entreprise sous-traitant dans ce cas le recrutement à une entreprise de travail temporaire.

On souhaite expliciter de manière factuelle les étapes qui vont de l'identification d'un besoin en ressource humaine sur un poste de travail jusqu'à la fin du processus conclu ou non par une embauche.

On cherchera par cette investigation à éclairer les décideurs, politiques, administratifs, chefs d'entreprises, intermédiaires sur le marché du travail, en vue d'améliorer l'efficacité des mises en relation lors des processus de recrutement et ainsi participer à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail. On fait l'hypothèse qu'une meilleure formulation de l'offre d'emploi et une meilleure valorisation des demandeurs peut aussi aider à entamer la marginalisation et l'exclusion sur le marché du travail.

4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

La Dares a repris la conduite d'un projet initié par l'ANPE, le CEE et le CEREQ. Elle cherche à répondre à des questions qui reviennent régulièrement : meilleure compréhension des difficultés de recrutement, rôle des services publics, de l'ANPE, rôle des aides publiques, raisons de l'arbitrage interne/externe, difficultés de la mixité professionnelle, améliorations possibles, au stade du recrutement, de l'employabilité des personnes éloignées de l'emploi. Les perspectives de départ à la retraite, la sélectivité opérée vis à vis des jeunes et des salariés âgés, la persistance d'un chômage massif même dans la perspective d'une reprise économique et de difficultés de recrutement, nous incitent à éclairer cette phase de la vie des entreprises et des salariés qui constitue un moment clé de la création d'emploi.

Les utilisateurs potentiels sont autant les politiques, les entreprises, les syndicats de salariés et les intermédiaires du marché du travail. De plus, la Commission Européenne, à qui il a été demandé un financement, et les autres financeurs, seront destinataires des résultats.

5. Principaux thèmes abordés

On souhaite enquêter sur des faits qui permettront de décrire des processus de recrutements terminés :

Profil souhaité

Profil recruté

Canaux et outils utilisés

Nombre de candidatures reçues, nombre d'entretiens

Place des aides à l'emploi dans les recrutements

Critères de choix du candidat retenu

Durée et coût du recrutement.

On cherchera à mieux connaître la manière dont se formule un besoin en ressource humaine, les raisons de l'arbitrage entre recours à la main d'œuvre en interne ou en externe, en quoi la démarche utilisée participe ou non aux difficultés de recrutement, identifier des améliorations possibles en particulier les attentes vis à vis des services publics, le rôle des aides à l'emploi dans le choix des recrutements. On essaiera de cerner les déterminants des recrutements, ceux qui aboutissent effectivement à un recrutement, ceux qui n'y aboutissent pas.

Des opérations complémentaires à l'enquête sont envisagées : retour aux entreprises quelques mois après l'enquête pour évaluer leur appréciation du recrutement réalisé, opération complémentaire à préciser pour éventuellement mieux appréhender les discriminations.

6. **Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources** (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'enquête serait l'un des premiers dispositifs statistiques français à étudier ce qui se passe dans une entreprise avant un recrutement, mais serait le premier à analyser les processus de recrutements au sein des entreprises, qu'ils aboutissent ou non.

Il existe des enquêtes statistiques ou fichiers administratifs qui permettent de dénombrer les embauches ou les difficultés de recrutement, mais pas de connaître le processus suivi pour recruter :

- Enquête et déclaration sur les mouvements de main-d'œuvre (Dares, EMMO et DMMO) : entrées qui ont lieu dans les établissements de plus de 10 salariés (CDD, CDI ou transfert d'un autre établissement de l'entreprise).
- Relevés de mission d'intérim (Dares – Unédic) : embauches d'intérimaires.
- ANPE (source administrative) : embauches effectués via l'ANPE
- DADS (Insee) : on peut y repérer les débuts et fins d'emplois, hors promotion interne.
- Enquête emploi (Insee, auprès des ménages) : on peut y mesurer les embauches sur des emplois durables principalement car l'enquête est annuelle (on perd les recrutements qui ont eu lieu depuis la dernière enquête et qui ont débouché sur un emploi qui s'est déjà terminé).
- Enquête 2001 sur les difficultés de recrutement (Dares) : pour comprendre les tensions sur le marché du travail.
- Enquête trimestrielle Acemo (Dares) : à partir de 2003, cette source comptabilise les entreprises qui ont des difficultés de recrutement ainsi que les emplois vacants.
- Enquêtes de conjoncture (Insee) : une question sur les difficultés de recrutement.
- ANPE : rapprochement des offres d'emploi avec les demandes d'emploi (source administrative), et enquête 'anticipation des entreprises'.

Il existe aussi une enquête qui regarde les processus de recrutement sous un angle particulier : l'enquête 2001 sur l'emploi des salariés selon l'âge (Dares). Cela pousse à ne pas trop creuser ce thème dans la présente enquête.

En revanche, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas ont déjà réalisé de telles enquêtes statistiques sur le sujet.

7. **Unités enquêtées** (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), **champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

4 000 établissements employeurs du secteur privé hors agences d'intérim. Dans l'enquête, l'intérim ne sera pas considéré comme un recrutement effectif mais comme une solution alternative au besoin de main-d'œuvre (l'intérimaire étant salarié d'une agence d'intérim).

8. **Période de collecte** (même approximative) **et service réalisant la collecte**

Automne 2004 – Été 2005 en deux vagues interrogeant chacune 2000 unités

9. **Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le questionnement en face à face ne dépassera pas 50 minutes et durera 30 minutes en moyenne.

10. **Comité de concertation** : composition effective ou envisagée

Le comité de concertation de l'enquête est constitué de représentants de FO, de la CGC, du MEDEF, de la CFDT, de la CGT, de l'UPA, de la CGPME, et du CES. Une première réunion aura lieu le 6 octobre.

11. **Diffusion des résultats**

Retour d'information à l'unité enquêtée

Publication d'un Premières Synthèses sur les principaux résultats en 2005 et d'autres en 2006.

Communication vers les syndicats professionnels, les spécialistes des relations humaines, les intermédiaires du marché du travail (colloque...)

Exploitations à l'initiative des contributeurs financiers.

ENQUÊTE REPONSE 2004 (RELATIONS PROFESSIONNELLES ET NÉGOCIATIONS D'ENTREPRISE)

1. Service producteur

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES).

Responsable : Thomas Amossé, département des relations professionnelles et du temps de travail.

2. Intitulé de l'enquête

Relations professionnelles et négociations d'entreprise (REPONSE).

3. Objectifs généraux de l'enquête

- Décrire le fonctionnement des institutions représentatives du personnel et les pratiques de négociation collective dans les établissements et les entreprises, en préciser les évolutions récentes (mandatement et « délégation unique du personnel », pratiques de négociations multi-thèmes, communication directe et concertation informelle) ;
- Analyser, autour du thème des relations sociales, les liens entre politiques de gestion du personnel, organisation du travail, stratégies économiques et performance des entreprises.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Deux enquêtes nationales sur les relations professionnelles et les négociations d'entreprise (REPONSE 92 et 98) ont été réalisées à l'initiative de la DARES. L'exploitation de ces enquêtes a donné lieu à de nombreuses publications et communications, réalisées au sein de la DARES et par des chercheurs extérieurs, en France et à l'étranger (Canada, Grande-Bretagne).

L'enquête de 2004 est très attendue par les partenaires du Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité ainsi que par les chercheurs ; elle nourrira la réflexion des organisations syndicales et patronales.

5. Principaux thèmes abordés

- L'environnement économique de l'entreprise et sa situation sur ses marchés ;
- Les institutions représentatives du personnel et leur fonctionnement ;
- L'information, la consultation et la participation des salariés à la vie de l'entreprise ;
- L'organisation du travail et les innovations techniques et organisationnelles ;
- L'implication des salariés et les politiques salariales ;
- La négociation collective (thèmes, acteurs, niveaux) ;
- Le climat social, les problèmes individuels et les conflits collectifs.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet

Cette opération est la seule enquête par sondage sur les relations sociales au sein des entreprises. Elle complète les sources administratives (élections aux comités d'entreprise, conflits du travail et licenciements de salariés protégés) en proposant une vue d'ensemble des relations professionnelles et du fonctionnement des entreprises.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

L'enquête se fera auprès d'un échantillon de 3000 établissements de 20 salariés ou plus, dans les secteurs privé et semi-public (hors administration et agriculture), volontaires pour recevoir un enquêteur en face-à-face. Dans chaque établissement un responsable de la direction (PDG, DG, DRH) ainsi qu'un représentant du personnel (délégué d'un syndicat majoritaire ou, en l'absence de syndicat, représentant élu) seront interrogés. Comme pour REPONSE 98, il est envisagé d'enquêter par voie postale un échantillon de salariés tirés aléatoirement dans chaque établissement.

8. Période de collecte et service réalisant la collecte

La collecte est programmée de décembre 2004 à février 2005. Elle sera effectuée par un institut de sondage sélectionné par un appel d'offres lancé au premier trimestre 2004.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

L'entretien avec le responsable de la direction doit durer entre une heure et une heure et demie selon la complexité du système de représentation de l'établissement. Pour les représentants du personnel, la durée de passation du questionnaire sera inférieure à une heure.

10. Comité de pilotage

Un comité de pilotage se réunira à partir de la fin de l'année 2003. Il comprendra des représentants du ministère du travail (DARES, DRT), de l'INSEE, ainsi que des membres d'organismes de recherche (CEE, CEPREMAP, CNAM, IRES, Nancy II, Paris I, Paris X).

Les partenaires sociaux seront consultés à l'occasion d'une réunion spécifique sur le projet de questionnaire élaboré par le comité de pilotage.

11. Diffusion des résultats

La diffusion sera assurée par la publication de Premières Synthèses sur des thèmes d'intérêt spécifiques (cinq publications pour REPONSE 92, quatre pour REPONSE 98) et d'un Dossier de la DARES contenant l'ensemble des résultats. Chaque enquêté en ayant exprimé le souhait en réponse à une question posée à la fin de l'entretien recevra un dossier contenant les Premières Synthèses publiées.

A l'occasion des versions précédentes de l'enquête, la revue Travail et Emploi a publié divers articles et deux numéros spéciaux (« Les relations sociales en entreprise : une approche nouvelle », n°66 à partir de REPONSE 92 et « Où en est le rapport salarial : nouveau éclairages de l'enquête Relations professionnelles et négociations d'entreprise », n°93 à partir de REPONSE 98). Sous réserve d'un avis favorable du comité du secret, les résultats détaillés de l'enquête seront disponibles pour les chercheurs qui en feront la demande à la DARES.

ENQUÊTE « Pratiques environnementales des ménages » (partie variable de l'enquête PCV de janvier 2005)

Les enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie (PCV) seront réalisées, à partir de 2005, deux fois par an. Elles comportent une partie fixe dite « indicateurs sociaux » et une partie variable. Il est proposé que l'enquête « Pratiques environnementales des ménages » constitue la partie variable de janvier 2005.

1. Service producteur

Les enquêtes PCV relèvent de la compétence de la division Conditions de vie des ménages (Insee).

2. Intitulé de l'enquête

La partie variable de l'enquête de janvier 2005 devrait s'intituler « Pratiques environnementales des ménages ». Toutefois, le titre définitif sera arrêté ultérieurement par le comité de pilotage.

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif de l'enquête est d'appréhender globalement les pratiques environnementales des ménages, ce qui couvre une série de thématiques qui ne sont pas encore hiérarchisées. Mais l'enquête dépasse le cadre des pratiques, d'une part pour fournir des informations sur les équipements environnementaux (collectifs et individuels), d'autre part pour tenter d'apporter des réponses à la question des déterminants de ces pratiques, fonction de la proximité ou de la disponibilité de ces équipements, mais aussi des caractéristiques socio-démographiques. Enfin, sur la base de certaines expériences étrangères (Australie et Canada notamment), l'enquête devrait permettre de comparer les comportements environnementaux des français à ceux des habitants d'autres pays.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels

Cette opération est une initiative conjointe de

- l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), Service Statistique Ministériel du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD)
- la Direction des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale (D4E) du MEDD,
- la division Conditions de vie des ménages de l'Insee.

Outre l'IFEN et la D4E qui se positionnent comme des interlocuteurs privilégiés de l'Insee, l'ensemble de la « sphère environnement » a manifesté son intérêt pour le renouvellement de l'enquête précédente (janvier 1998) et a fait part des besoins d'actualisation des données et du questionnaire. Notamment, les contacts avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont révélé des lacunes et des besoins dans l'information disponible, dans le domaine des déchets tout particulièrement. D'autres acteurs ont aussi marqué un intérêt pour cette enquête : la DAEI et le CERTU pour les questions de transports, l'INRA pour les comportements de consommation... Enfin, l'enquête serait exploitée plus largement par les chercheurs travaillant sur les thèmes environnementaux dans divers laboratoires, par exemple l'Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales de l'Université de Paris XII.

5. Principaux thèmes

Le questionnaire n'est pas encore élaboré. Les premiers échanges montrent qu'il est sans doute nécessaire de reprendre des questions abordées lors de la précédente enquête, concernant les principaux domaines environnementaux : déchets, pollution de l'air, bruit, transports, achats verts (agriculture biologique notamment), consommation d'eau du robinet et fréquentation des espaces naturels. En ce sens, le questionnaire abordera :

- les pratiques des ménages en elles-mêmes : par exemple, la pratique du tri des déchets, la pratique du covoiturage dans le cadre des transports, la pêche dans le cadre de la fréquentation des espaces naturels, achat de papier recyclé, d'ampoules basse consommation...
- les équipements collectifs et individuels : par exemple l'existence de points d'apport volontaire ou d'un mode de collecte sélectif dans le domaine des déchets ; la possession d'un vélo, d'une voiture, l'existence de pistes cyclables dans le cadre des transports...
- les conséquences des pollutions environnementales les ménages et les individus : gênes dues au bruit, à l'odeur, à la pollution de l'air, troubles sur la santé
- la question des déterminants de ces pratiques, afin d'éclairer et orienter la politique publique environnementale.

Le questionnaire ne devra pas pour autant se borner à assurer la continuité des thèmes abordés en 1998 tant les comportements, les politiques et les équipements environnementaux ont évolué depuis. Ainsi, des sujets majeurs sont apparus et devront compléter les thématiques de 1998 : la problématique de l'effet de serre et, incidemment, celle des économies d'énergie apparaît comme importante ; la question de la consommation et de la qualité d'eau potable devra aussi prendre de l'ampleur par rapport au questionnement précédent ; enfin, des nouveaux thèmes comme la prévention des risques naturels et industriels pourraient constituer une nouvelle partie du questionnaire.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'environnement est abordé par de nombreux domaines de la statistique publique, mais souvent de façon sectorielle. C'est pourquoi la place des ménages dans le système statistique environnemental est à l'image de celle accordée aux ménages dans les politiques publiques : faible. Dans le cas de la pollution de l'air, par exemple, les politiques de réduction des émissions ont longtemps porté sur l'industrie et l'on peut connaître avec une assez grande précision les investissements des entreprises dans les équipements et services environnementaux (enquête ANTIPOL). Inversement, on est obligé d'estimer le parc de véhicules particuliers circulant en France et l'on ne connaît que mal l'utilisation de ce parc et la pollution engendrée. Il en va de même pour les équipements économes en énergie dans les logements, mal connus malgré un volet « environnement » dans l'enquête logement de l'INSEE ou encore pour les pratiques de tri et de consommation en eau, traditionnellement appréhendées en aval, par des statistiques sur les opérateurs communaux ou privés (enquête IFEN / SCEES).

Par ailleurs, la plupart des enquêtes sur les ménages portent sur des questions d'opinions, d'intentions et d'aspirations des ménages vis-à-vis de l'environnement : si la couverture de la *sensibilité* écologique des français est plutôt bonne, seules les enquêtes réalisées par le CREDOC peuvent aspirer à une couverture relativement large des *comportements* environnementaux des ménages. Mais celles-ci ne permettent pas toujours de disposer de données de cadrage pour orienter ou évaluer des politiques publiques ; tout au plus peut-on mesurer les effets des campagnes d'information et l'évolution de la sensibilité écologique des français.

Ainsi, l'enquête de 1998 reste unique en son genre et une source importante malgré son ancienneté.

7. Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête se confond avec celui de la partie fixe des enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages, soit les ménages ordinaires en France métropolitaine, et les individus de 15 ans et plus. L'échantillon sera d'environ de 8 000 ménages et de 13 500 individus.

8. Période de collecte

Janvier 2005.

9. Impact sur l'unité enquêtée et temps de collecte

Le mode de collecte utilisé est un questionnaire administré par enquêteur en face à face sous CAPI. Le ménage sera prévenu du contenu de l'enquête par une lettre-avis. La durée de l'interview de l'enquête « Pratiques environnementales des ménages » ne devra pas excéder 20 minutes en moyenne, soit un questionnement total, y compris partie fixe, de 50 minutes.

10. Groupe de pilotage

Le groupe n'est pas encore constitué. Il inclura l'Insee, le D4E et l'IFEN, et des contacts ont été pris avec l'Ademe, la DAEI, le CERTU, l'INRA, l'INC et des laboratoires de recherche.

11. Diffusion des résultats

Les premiers résultats devraient faire l'objet d'un INSEE Première au printemps 2005. Des études plus complètes s'échelonneront sur 2005 et 2006, sous forme d'articles dans diverses publications